

---

**CONSEIL REGIONAL**  
**GROUPE COMMUNISTE**

---

**CREATION D'UN SERVICE PUBLIC REGIONAL DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE**

**Intervention de Jean-Michel Bodin**

Monsieur le Président, chers collègues,

C'est un sujet sans doute le plus important, le plus essentiel, de nos responsabilités d'élus, celui de la formation professionnelle. Il s'agit non pas de décisions techniques ou administratives, il s'agit de définir et de construire des réponses à des problèmes concrets à nos concitoyens.

C'est vrai de ce point de vue là, j'assume bien ce débat au sens idéologique le plus noble du terme.

Nous sommes face à deux choix. Soit nous considérons que la France aujourd'hui ne peut plus être au niveau où elle a été il y a quelques décennies, où les actes, les décisions et les moyens financiers ont été consacrés pour faire de la France ce qu'elle est aujourd'hui, et où on considère qu'elle est rentrée dans ce que l'on appelle communément la marchandisation. Soit nous considérons, et je fais partie de ceux là, qu'il y a des secteurs qui ne doivent pas subir la loi de la marchandisation du marché et du profit. C'est ça le choix idéologique, parce que là nous décidons de la société dans laquelle nous voulons vivre. Alors, effectivement, tout ça appelle beaucoup de réflexions et beaucoup d'intérêt portés sur la situation de millions d'hommes et de femmes.

Je suis dans un département, l'Indre et Loire, où on annonce à nouveau, après bien d'autres départements, chez Michelin plusieurs centaines de licenciements. On nous dit, ce ne sera pas des licenciements. Moi j'ai connu cette entreprise il y a quelques années, il y avait 3 600 salariés. À ma connaissance, il n'y a pas moins de voitures aujourd'hui qu'il y en avait il y a 30 ans et donc la problématique qui est posé est effectivement les choix sont toujours faits sur les mêmes critères.

Alors, notre collègue Bernard Valette (PS) évoquait tout à l'heure et s'interrogeait tout haut « *pourquoi le système a failli ?* » C'est vrai que le système a failli, et de ce point de vue, ceux qui en ont la responsabilité devraient faire preuve d'un peu plus de modestie. Parce que petit à petit, au nom de la modernité, au nom de l'efficacité, au nom de la disponibilité, les griffes du profit maximum ont enserré les politiques de formation professionnelle et de formation continue. Tous ces éléments là sont gravissimes pour l'avenir parce qu'une société dans laquelle les hommes et les femmes, à qui on propose aujourd'hui pour certains de travailler jusqu'à 67 ans, si ces hommes et ces femmes là doivent mendier la formation, c'est totalement inacceptable.

Et je crains fort, sans faire de procès d'intention, mais seulement s'appuyer sur ce que nous vivons et sur ce que nous voyons autour de nous, que dans beaucoup d'endroits y compris dans les entreprises, ce sujet là est considéré comme ne devant pas être sous la responsabilité des citoyens dans l'entreprise. « *Chasse gardée. S'il vous plaît messieurs les représentants des organisations syndicales des salariés, ne vous occupez pas de ces questions. Vous n'êtes pas assez intelligent, vous ne comprenez pas les processus, tout ça, c'est une affaire de patron.* »

Nous pensons qu'il est urgent de sortir de ça ! Parce que la responsabilité est en partie là. Et moi je suis convaincu avec d'autres ici que ce sont des grandes politiques publiques comme celle de la formation globale, liée à la recherche, liée à l'enseignement supérieur qui pourront nous permettre non seulement de répondre à la crise mais de répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Il s'agit avec cette proposition d'approuver le principe d'un SPRFP. Cela suppose à notre avis qu'il y ait une concertation forte et efficace. Mais cette concertation forte ne doit pas nous mettre dans une situation d'attente où nous serions nous les gentils, il faut prendre le temps, il faut regarder, il faut poser les dossiers. Mais pendant ce temps là un certain nombre de dispositifs à différents niveaux y compris européens vont pousser à la disparition de secteurs de formations qui sont essentiels.

Les compétences de la région sont marqués par ces dispositions là, et il nous semble que ce service doit avoir pour objectif une meilleure offre de formations, et pas une formation qui réponde aux critères de l'immédiat, une formation qui donne les outils, les moyens, d'appréhender les enjeux.

Il me semble que nous devons être dans une ambition nationale. Les besoins ne cessent de grandir et il serait illusoire de penser que cela pourrait se régler ainsi, malgré tout ce que pourront faire les régions, mais c'est par une politique nationale dans ce domaine là, ce n'est pas par l'addition de 20 politiques régionales. Je ne revendique pas une sorte d'étatisation, je revendique le fait qu'il est important et indispensable d'avoir une politique nationale de formation avec les compétences fortes données aux régions et avec les moyens financiers pour assumer ces responsabilités. Nous en avons fait l'expérience, la décentralisation bien construite avec les outils et les moyens financiers permet de répondre aux besoins.

La proposition d'un service public régional doit donc à mon avis s'inscrire dans cette perspective là, en étant vigilants et attentifs que les principes d'égalité soient effectifs sur tout le territoire régional et sur tout le territoire national.

Nous nous attachons, et le rapport nous le propose, d'avancer sur un certain nombre de sujets. Il nous faut, en trois ou quatre points rapides, intégrer que la mise en place du service public régional va se faire alors que la notion même de service public n'est pas véritablement défini à ce jour. On pourrait avoir un débat sur ce que l'on appelle les services publics d'intérêts généraux, ou les services d'intérêts publics. Évidemment, cela nécessite de réfléchir, de réfléchir vite et d'avancer.

L'exigence aussi doit être forte pour que nous obtenions les moyens financiers de la part de l'État. En même temps, il y a la nécessité qu'un certain nombre d'organismes de formations évoluent, de mettre en place les outils pour remettre en cause ces pratiques.

Nous pensons que le service public régional doit prendre en compte les discussions, à tous les niveaux et dans tous les lieux. Par exemple nous savons bien la difficulté qu'il y a d'intégrer dans les dispositions et les décisions patronales le droit individuel à la formation.

Il faudra, selon nous, travailler vite à l'association des représentants des salariés à la gouvernance du service public régional. C'est un des atouts qui nous semble très important. Nous ne disons pas ça pour repousser mais nous le disons pour justement nous donner la capacité d'être efficaces.

Enfin, les grands organismes, l'AFPA, le GRETA, et le CNAM, doivent être la base d'actions de notre projet.

Avec tous ces éléments et ces réflexions, Monsieur le Président, les élus de notre groupe approuveront le principe de la mise en place de ce service public régional de la formation professionnelle.